

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,
Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 36 (1958)

Heft: 1

Artikel: Le sort des vieux à Paris

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-721820>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sort des vieux à Paris

Un jeune médecin nous écrivait récemment de Paris: «Vu de l'extérieur et sans aucun parti pris, le sort du vieillard à Paris laisse une impression terrible. J'éprouve un sentiment de malaise chaque fois que, me rendant à l'Hôpital du XII^e arrondissement, je rencontre des vieux et des vieilles misérablement vêtus.»

Les Français eux-mêmes s'émeuvent de cette détresse et de cet abandon. A sa lettre notre correspondant joint un article du journal «Combat» du 27 janvier 1958, qui prend énergiquement la défense du sort des vieillards. Voici cet article:

«Pourquoi ne pas le dire? Dans notre société du XX^e, la vieille coutume tribale, consistant à secouer le cocotier, n'a disparu qu'à moitié. Il est, en effet, évident, que les vieillards de notre pays peuvent être scindés en deux groupes: ceux qui évitent l'épreuve cruelle de l'élimination en bénéficiant d'une retraite administrative, et ceux, formant le plus grand nombre, condamnés à vivoter d'expédients. Certes, comme le signale le Dr Xavier Leclainche dans la «Revue de l'Assistance publique», ces déshérités peuvent cependant avoir recours à une foule de simili-retraites, toutes fort insuffisantes. Faudrait-il aussi leur éviter une série de démarches pour parvenir à un secours, séparé par la mare des formulaires à remplir? En supposant même que cette aide soit efficace, elle reste dispersée: allocation aux vieux travailleurs, allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité, et enfin pension ou rente de la Sécurité sociale.

«La dispersion est encore plus grande dans le domaine de l'aide facultative où le même individu peut, suivant les circonstances, solliciter les secours suivants: secours de charbon — de combustibles ménagers — de pot-au-feu, de Fête nationale, etc...» Tirailé de bureau en bureau, impuissant devant les formulaires à remplir, parce que souvent illettré ou incompetent, le vieillard est découragé et s'abstient de demander un secours qu'on n'a pas l'âme de lui fournir. Il n'est donc pas rare de constater que des lots de vêtements ou de nourriture ne trouvent pas preneur immédiat, alors que pourtant sur ce marché la demande est impérative. A la vérité, il se pose ainsi un problème de répartition, la distribution ne pouvant se faire aisément à cause même de la dilution des citoyens de la catégorie du «troisième âge» dans la masse sociale. En effet, la progression de la vie humaine grâce aux progrès de l'hygiène et de la médecine pose

des problèmes d'hébergement et de subsistance de vieillards de plus en plus nombreux et classés à ce jour parmi les «improductifs».

Le Dr Leclainche distingue en effet parmi les vieillards ceux qui ont besoin de soins permanents, et qu'il serait bon de soigner chez eux; les impotents qu'il faudrait loger dans des petites maisons de retraite, disséminées dans la périphérie de Paris; et enfin les vieillards valides qui pourraient mener une vie normale, et qu'on regrouperait dans les maisons de vieillards dans chaque quartier, d'après l'idée préconisée par M. Grunbaum-Ballin.

Il est certain que l'homme moderne qui, sa vie durant, a fourni un travail régulier à la société, peut prétendre de plus en plus qu'il a le droit de finir ses jours dans des conditions décentes. De plus en plus, le régime accorde aux seuls fonctionnaires le privilège du jouir d'une retraite bien méritée. Cela est vraiment injuste et il est temps que la promesse contenue dans le préambule de notre Constitution de donner aux vieillards «la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs» devienne enfin une réalité.»

Eine Stimme aus dem Leserkreis

Für jeden Menschen, der sich in irgendeiner Form an die Öffentlichkeit, an seine Mitmenschen wendet, gibt es nichts Erfreulicheres und Wertvolleres, als wenn ihm ein Echo zuteil wird, wenn er vernimmt, ob er mit dem geschriebenen oder gesprochenen Wort seine Leser oder Hörer irgendwie berührt und bewegt hat, ob und wie er verstanden worden ist, inwieweit er auf Widerspruch stösst und ob seine geäußerte Meinung der Ergänzung oder der Erweiterung bedarf. Das alles gilt ganz besonders für die Schriftleitung einer Zeitschrift wie die unsrige. Man gibt sich alle Mühe und man strengt sich an, den Lesern sein Bestes zu bieten; in unserm Fall ist man wirklich bestrebt, Verständnis für das Alter zu wecken und den Alten selbst etwas zu bieten, damit sie sich am Ende ihres Lebenslaufes besser zurechtfinden. Da wüsste man doch gern, ob unser Bemühen richtig verstanden wird, ob es Nutzen stiftet, ob man auf dem rechten Weg ist.